

Les procédures de licenciement des salariés



Objectif de la formation



Le licenciement d'un salarié comporte des phases critiques pour l'employeur et implique des droits non négociables pour le salarié concerné. Cette formation traite de tous les types de licenciements (avec ou sans mise à pied) à l'aide de schémas afin de comprendre les étapes et le calendrier. Les apprenants découvriront l'ensemble du processus à respecter pour l'employeur, que le licenciement soit individuel ou collectif. Nous traiterons de la particularité de la procédure liée au licenciement d'un salarié protégé. Nous achèverons cette formation par les formes de contentieux et les recours potentiels.

Points forts de la formation



- ✓ **Juriste en droit social** et ancien élu C.E
- ✓ **Schémas commentés** des types de licenciement
- ✓ **Partage d'expériences** avec le formateur et les stagiaires
- ✓ **Évaluations des connaissances** à l'issue du stage
- ✓ **Groupe de 15** personnes maximum

Détail du programme



Les formes de licenciement

- Le licenciement individuel pour motif personnel
- Le licenciement individuel pour motif économique
- Licenciement économique collectif de 2 à 9 salariés
- Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)

Les procédures particulières liées au licenciement

- La mise à pied à titre conservatoire de la cause aux effets
- Mise à pied disciplinaire et licenciement
- La procédure spéciale pour les salariés protégés

Le processus de licenciement d'un salarié ordinaire

- La convocation à l'entretien préalable
- Le déroulement de l'entretien
- L'issue de l'entretien et délai à observer
- La notification du licenciement et ses conséquences

Recours et contentieux

- Dénoncer la prescription de la faute
- Se prémunir des fautes de procédure
- Engager un accord transactionnel
- Le recours administratif (inspection du travail)
- La saisine du Conseil de Prud'hommes

DURÉE DU STAGE
1 jour



INTERVENANT
Juriste en droit social



PRIX
Nous consulter



devis@osezvosdroits.com



01 79 75 22 26



www.osezvosdroits.com
blog.osezvosdroits.com

